

Denis DIDEROT (1762)

“Addition aux Pensées philosophiques

ou Objections diverses contre les écrits
de différents théologiens

Un document produit en version numérique par Christophe Paillard, bénévole,
professeur agrégé de philosophie Lycée international de Ferney-Voltaire
Courriel: c.paillard@wanadoo.fr

Site web: <http://perso.wanadoo.fr/fatalisme> / et site personnel en philosophie:
<http://perso.wanadoo.fr/listephilo/> .

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Christophe Paillard, bénévole, professeur agrégé de philosophie Lycée international de Ferney-Voltaire
Courriel: c.paillard@wanadoo.fr
Site web: <http://perso.wanadoo.fr/fatalisme/> / et site personnel en philosophie: <http://perso.wanadoo.fr/listephilo/> .

Denis Diderot (1762)

“ Addition aux pensées philosophiques ou objections diverses contre les écrits de différents théologiens”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Denis Diderot (1762), “**Addition aux pensées philosophiques ou objections diverses contre les écrits de différents théologiens**”, in Oeuvres complètes de Diderot, Éd. J. Assézat Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1875, tome 1, pp. 158-170. Première publication, 1763.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 15 novembre 2003 à Chicoutimi, Québec.

Table des matières

[Introduction](#) de Jules Assezat (1875)

[Avant-propos](#) de Christophe Paillard

[Addition aux Pensées philosophiques](#)
ou objections diverses contre les écrits de différents théologiens

**"Addition aux pensées philosophiques ou objections diverses
contre les écrits de différents théologiens"**

par DENIS Diderot

1762 (première publication en 1763)

Origine du texte : DENIS DIDEROT, *Oeuvres complètes*, édition J.
Assézat, Paris, Garnier Frères, 1875, t. 1, pp. 158-170.

Avec l'introduction de Jules Assézat (1875) et un avant-propos de
Christophe Paillard (2003)

"Le texte le plus athée de Diderot" (C.P.)

Voir : <http://perso.wanadoo.fr/fatalisme/holbach.htm>

[Retour à la table des matières](#)

Introduction

de Jules Assezat (1875)

[Retour à la table des matières](#)

« Quoique l'addition suivante n'ait été publiée qu'en 1770, nous n'avons pas cru, plus que nos prédécesseurs, pouvoir la séparer de l'ouvrage auquel elle se rattache si intimement. Il est probable, d'ailleurs, comme le pense M. Rosenkranz, que ces pensées ont dû être composées pour lui seul par Diderot, en réponse aux critiques qui avaient été faites des *Pensées philosophiques*, et ce qui fait croire qu'il les réservait, c'est que Naigeon, en les publiant à l'étranger pour la première fois, ne les a point attribuées à son maître; qu'il n'en dit rien dans ses *Mémoires* et qu'il a attendu la Révolution pour les éditer en France sous le nom de leur véritable auteur.

Ces nouvelles *Pensées philosophiques*, qui nous sont ainsi parvenues par le canal de Naigeon, pourraient bien avoir été traitées par lui comme il a traité les premières, en les insérant dans son article DIDEROT de la *Philosophie ancienne et moderne*, c'est-à-dire qu'elles ne contiennent peut-être que juste ce que Naigeon croyait utile à sa cause. Il y règne une certaine sécheresse. Quant aux objections, on les trouvera sans doute assez vulgaires; mais il faut se rappeler que ce sont à peu près les mêmes qu'a répétées Voltaire jusqu'à

satiété. Elles ne nous semblent plus aujourd'hui à la hauteur de la critique nouvelle, c'est bon signe. Si elles roulent sur des sujets qui n'ont plus le don de nous passionner, il faut précisément en tirer un motif de reconnaissance pour ceux qui ont combattu de toutes armes afin de ramener ces sujets à leur juste valeur, jusqu'à eux beaucoup trop exagérée.

Voici comment Naigeon présenta ces *Pensées* aux lecteurs de la *Philosophie ancienne et moderne*, avant de les placer dans son édition de Diderot, de 1798 :

« Plusieurs années après la publication des *Pensées philosophiques*, Diderot, enhardi par le succès que cet ouvrage avait eu parmi les bons esprits, les seuls juges qu'il reconnut, y fit une suite qu'il garda prudemment dans son portefeuille, et qui aurait infailliblement compromis son repos, sa liberté, peut-être même sa vie, si dans ces temps marqués dans notre histoire par tant d'atrocités ministérielles ¹, il l'eût livrée à l'impression. Il faut cependant qu'une copie peu fidèle et très incomplète de ces *Pensées* soit tombée depuis entre les mains de l'éditeur d'un *Recueil philosophique* publié en Hollande en 1770 ; car on trouve dans cet excellent recueil un assez grand nombre de ces pensées : mais on a changé dans plusieurs le tour et l'expression de Diderot, et ces changements ne sont pas toujours très heureux. Comme j'ai eu entre les mains le manuscrit autographe de cette *Addition aux Pensées philosophiques*, je saisis avec empressement cette occasion de rétablir ici dans toute son intégrité le texte original de ces *Pensées*, beaucoup plus hardies que celles qui parurent en 1746. On y voit un philosophe profondément affligé des obstacles de toute espèce que les préjugés religieux ont opposés aux progrès des Lumières, employer tour à tour les armes du raisonnement et du ridicule pour détruire une superstition qui, depuis vingt siècles, pèse sur l'esprit humain, et dont les auteurs sont d'autant plus difficiles à déromper, que l'absurdité même des dogmes qu'elle enseigne sert d'aliment à leur stupide crédulité, et en fortifie les motifs à leurs propres yeux. »

Naigeon, avait été lui-même l'éditeur du *Recueil philosophique* ; Londres (*Amsterdam*), 1770. L'*Addition* y porte le titre de *Pensées sur la religion*. »

J.ASSEZAT, Introduction de l'*Addition aux Pensées philosophiques*, *Oeuvres complètes de Diderot*, Paris, Garnier frères, 1875, t. 1, pp.157-158.

¹ Ministériel renvoie ici aux ministres du culte, et donc à la religion (C. Paillard).

Avant-propos

*par Christophe Paillard,
professeur agrégé et docteur de philosophie
Ferney-Voltaire, le mardi 4 novembre 2003.*

[Retour à la table des matières](#)

Dans une lettre à Sophie Volland du 11 novembre 1762, Diderot annonçait le prochain achèvement de l'*Addition aux Pensées philosophiques* :

« Vous aurez tôt ou tard ce supplément aux *Pensées philosophiques*. Il y a des idées qui vous feront plaisir. »

Si cet opuscule fait suite aux *Pensées philosophiques* de 1745, Diderot s'y fait plus incisif, mordant et critique de la religion. On mesure par là l'évolution de sa pensée. Que de chemin parcouru ! Les interprètes ont retracé la révolution intellectuelle de sa philosophie basculant du déisme et du scepticisme des années 1740 à l'athéisme et au matérialisme militants des années 1750-1780 ¹. L'*Addition* s'inscrit dans le contexte du combat antichrétien des années 1760-1770. Alors que Voltaire s'était engagé dès 1759 dans le fameux

¹ Cf. A. VARTANIAN, *From Deist to Atheist. Diderot's Philosophical Orientation, 1746-1749*, in *Diderot Studies*, 1, 1949, pp. 43-63.

projet consistant à « écraser l'infâme »¹ et avait, pour ce faire, produit en 1762 des pièces telles que le *Sermon des Cinquante* et l'*Extrait des sentiments de Jean Meslier*, Diderot, le baron d'Holbach et le cercle de la rue Royale² orchestraient de leur côté la publication d'une trentaine de traités antireligieux, qu'il s'agisse des manuscrits de la libre pensée française (Nicolas Fréret, Boulanger...) ou des œuvres du déisme anglais (John Toland, Anthony Collins, John Trenchard, Thomas Woolston, etc.). « Une bibliothèque nouvelle antichrétienne », commentera Diderot en 1765, ajoutant en 1768 : « il pleut des livres incroyables », « il pleut des bombes dans la maison du Seigneur »³. L'*Addition* a paru en 1763 dans la *Correspondance littéraire*, revue manuscrite confidentielle destinée aux têtes couronnées d'Europe, avant d'être publiée en 1770 par Naigeon dans son *Recueil philosophique, ou Mélange de pièces sur la religion et la morale par différents auteurs*. Elle se rattache clairement au projet antireligieux ayant fédéré la plupart des philosophes français des Lumières. On ne s'étonnera pas que cette pièce s'attaque aux Jansénistes (Pascal, Arnauld, Nicole et leurs épigones) plutôt qu'aux Jésuites. En passe d'être dissoute, la Compagnie de Jésus ne présentait plus dans les années 1760 de danger pour la philosophie française de la seconde moitié du XVIIIe siècle, qui redoutait l'hégémonie nouvelle du jansénisme.

L'*Addition* est sans conteste le plus voltairien des écrits de Diderot. Le principe de sa critique de la religion repose sur l'insurmontable opposition de la foi et de la raison. Entre les deux principes, il n'est pas de conciliation possible : « Si la raison est un don du ciel, et que l'on en puisse dire autant de la foi, le ciel nous a fait deux présents incompatibles et contradictoires. ». Religion et théologie sont inacceptables en tant qu'elles supposent l'aliénation (« le sacrifice », écrit Diderot) de la rationalité, et donc l'aveuglement de l'humanité : « Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : *Mon ami, souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin*. Cet inconnu est un théologien. » Il n'est pas d'autre lumière que celle de la raison : « si je renonce à ma raison, je n'ai plus de guide ».

¹ R. POMEAU, *La religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1959, p. 310 : « L'infâme est donc l'intolérance, pratiquée par des Églises organisées, et inspirée par des dogmes chrétiens. En fin de compte, l'infâme, c'est le christianisme ».

² Le baron d'Holbach habitait rue Royale, près de l'église de Saint-Roch, où il tenait un salon qui lui valut le titre de « maître d'hôtel » de la philosophie des Lumières selon l'amusante expression de l'abbé Galiani.

³ D. DIDEROT, *Lettres à Sophie Voland* du 24 septembre 1767 et du 22 novembre 1768 ; à Falconet de mai 1768.

Voltairienne en diable, et donc empreinte d'une ironie cinglante et caustique, cette critique de la religion s'organise schématiquement d'après trois axes aboutissant à une conclusion typiquement diderotienne :

1/ Critique générale de la religion fondée sur l'incompatibilité de la foi et de la raison L'obscurantisme de la religion contredit les lumières scientifiques et morales de la philosophie (propositions I-X ; XVIII-XXXIII, etc.).

- L'absurde notion de miracle ne prouve rien : « Prouver l'Évangile par un miracle, c'est prouver une absurdité par une chose contre nature » (proposition XXI ; cf. XIX-XX, XXIV, XXV).
- La transsubstantiation eucharistique est contre nature (XXVIII-XXX).
- Les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation sont contradictoires (propositions XXXVIII-XL ; XLV-XLVII ; LX-LXI).
- Le dogme du Saint-Esprit est païen et graveleux (LXII-LXIII).

2/ Critique morale de la religion, fondée sur :

- les difficultés des dogmes du salut, de l'élection et de la damnation (propositions XI-XVII ; LXVIII).
- les difficultés du dogme de la création en rapport à la responsabilité humaine (propositions XLI-XLIII).
- les difficultés du dogme de la damnation éternelle en rapport à la bonté de Dieu (propositions XLVIII.-LVIII).

3/ Critique scripturaire de la religion, fondée sur les difficultés du texte biblique :

- difficultés de la traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament (propositions XXXIV-XXXVIII ; LVIII).
- problème de la concordance des Évangiles (proposition XLIV).
- problème de la multiplicité des révélations et des religions (propositions LIX, LXV-LXVII).
- problème des Évangiles apocryphes (proposition LXIV).

4. Conclusion diderotienne :

- Le Dieu chrétien abolit la notion même d'amour paternel (propositions LXIX-LXXI ; cf. les propositions LI et LIV).

Si la plupart de ces critiques sont classiques, trouvant leur répondant chez Voltaire ou d'autres philosophes, l'affirmation selon laquelle le sacrifice du

Fils par le Père contredit la morale bourgeoise du bon « père de famille » est typiquement diderotienne : « Il n'y a point de bon père qui voulût ressembler à son père céleste ». Les principes de la religion chrétienne nient ceux de la morale : telle est la conclusion de Diderot, confirmée par la conclusion inédite éditée par J. Assézat. Le mythe religieux est l'invention d'un infâme misanthrope, dont la haine et la jalousie vouent l'humanité à un tourment infini. Le prêtre a fait Dieu à son image : celle d'un père indigne. Tel est le fin mot de Diderot sur la religion.

Christophe Paillard, professeur agrégé et docteur de philosophie,
Ferney-Voltaire, le mardi 4 novembre 2003.

Addition aux pensées philosophiques

**Ou objections diverses contre les écrits
de différents théologiens**

(1762)

[Retour à la table des matières](#)

I. Les doutes, en matière de religion, loin d'être des actes d'impiété, doivent être regardés comme de bonnes oeuvres, lorsqu'ils sont d'un homme qui reconnaît humblement son ignorance, et qu'ils naissent de la crainte de déplaire à Dieu par l'abus de la raison ¹.

II. Admettre quelque conformité entre la raison de l'homme et la raison éternelle, qui est Dieu, et prétendre que Dieu exige le sacrifice de la raison humaine, c'est établir qu'il veut et ne veut pas tout à la fois.

¹ Le doute est donc tout à la fois moral et rationnel.

III. Lorsque Dieu de qui nous tenons la raison en exige le sacrifice, c'est un faiseur de tours de gibecière qui escamote ce qu'il a donné.

IV. Si je renonce à ma raison, je n'ai plus de guide : il faut que j'adopte en aveugle un principe secondaire, et que je suppose ce qui est en question.

V. Si la raison est un don du ciel, et que l'on en puisse dire autant de la foi, le ciel nous a fait deux présents incompatibles et contradictoires.

VI. Pour lever cette difficulté, il faut dire que la foi est un principe chimérique, et qui n'existe point dans la nature.

VII. Pascal, Nicole, et autres ont dit : « Qu'un dieu punisse de peines éternelles la faute d'un père coupable sur tous ses enfants innocents, c'est une proposition supérieure et non contraire à la raison. » Mais qu'est-ce donc qu'une proposition contraire à la raison, si celle qui énonce évidemment un blasphème ne l'est pas ?

VIII. Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : *Mon ami, souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin.* Cet inconnu est un théologien.

IX. Si ma raison vient d'en haut, c'est la voix du ciel qui me parle par elle ; il faut que je l'écoute.

X. Le mérite et le démérite ne peuvent s'appliquer à l'usage de la raison, parce que toute la bonne volonté du monde ne peut servir à un aveugle pour discerner des couleurs. Je suis forcé d'apercevoir l'évidence où elle est, et le défaut d'évidence où l'évidence n'est pas, à moins que je ne sois un imbécile ; or l'imbécillité est un malheur et non pas un vice.

XI. L'auteur de la nature, qui ne me récompensera pas pour avoir été un homme d'esprit, ne me damnera pas pour avoir été un sot.

XII. Et il ne te damnera pas même pour avoir été un méchant. Quoi donc ! N'as-tu pas déjà été assez malheureux d'avoir été méchant ¹ ?

XIII. Toute action vertueuse est accompagnée de satisfaction intérieure ; toute action criminelle, de remords ; or l'esprit avoue, sans honte et sans remords, sa

¹ Thème classique chez Diderot hérité de Spinoza : la vertu est à elle-même sa propre récompense.

répugnance pour telles et telles propositions ; il n'y a donc ni vertu ni crime, soit à les croire, soit à les rejeter.

XIV. S'il faut encore une grâce pour bien faire, à quoi a servi la mort de Jésus-Christ ?

XV. S'il y a cent mille damnés pour un sauvé, le diable a toujours l'avantage, sans avoir abandonné son fils à la mort.

XVI. Le Dieu des chrétiens est un père qui fait grand cas de ses pommes, et fort peu de ses enfants.

XVII. Ôtez la crainte de l'enfer à un chrétien, et vous lui ôterez sa croyance.

XVIII. Une religion vraie, intéressant tous les hommes dans tous les temps et dans tous les lieux, a dû être éternelle, universelle et évidente ; aucune n'a ces trois caractères. Toutes sont donc trois fois démontrées fausses.

XIX. Les faits dont quelques hommes seulement peuvent être témoins sont insuffisants pour démontrer une religion qui doit être également crue par tout le monde.

XX. Les faits dont on appuie les religions sont anciens et merveilleux, c'est-à-dire les plus suspects qu'il est possible, pour prouver la chose la plus incroyable.

XXI. Prouver l'Évangile par un miracle, c'est prouver une absurdité par une chose contre nature.

XXII. Mais que Dieu fera-t-il à ceux qui n'ont pas entendu parler de son fils ? Punira-t-il des sourds de n'avoir pas entendu ?

XXIII. Que fera-t-il à ceux qui, ayant entendu parler de sa religion, n'ont pu la concevoir ? Punira-t-il des pygmées de n'avoir pas su marcher à pas de géant ?

XXIV. Pourquoi les miracles de Jésus-Christ sont-ils vrais, et ceux d'Esculape, d'Apollonius de Tyane et de Mahomet sont-ils faux ?

XXV. Mais tous les Juifs qui étaient à Jérusalem ont apparemment été convertis à la vue des miracles de Jésus-Christ ? Aucunement. Loin de croire en lui, ils l'ont crucifié. Il faut convenir que ces juifs sont des hommes comme il n'y en a point ; partout on a vu les peuples entraînés par un seul faux miracle,

et Jésus-Christ n'a pu rien faire du peuple juif avec une infinité de miracles vrais.

XXVI. C'est ce miracle-là d'incrédulité des Juifs qu'il faut faire valoir, et non celui de sa résurrection.

XXVII. Il est aussi sûr que deux et deux font quatre, que César a existé ; il est aussi sûr que Jésus-Christ a existé que César. Donc il est aussi sûr que Jésus-Christ est ressuscité, que lui ou César a existé. Quelle logique ! L'existence de Jésus-Christ et de César n'est pas un miracle.

XXVIII. On lit dans la *Vie de M De Turenne*, que le feu ayant pris dans une maison, la présence du Saint-Sacrement arrêta subitement l'incendie. D'accord. Mais on lit aussi dans l'histoire, qu'un moine ayant empoisonné une hostie consacrée, un empereur d'Allemagne ne l'eut pas plus tôt avalée qu'il en mourut.

XXIX. Il y avait là autre chose que les apparences du pain et du vin, ou il faut dire que le poison s'était incorporé au corps et au sang de Jésus-Christ.

XXX. Ce corps se moisit, ce sang s'aigrit. Ce dieu est dévoré par les mites sur son autel. Peuple aveugle, Égyptien imbécile, ouvre donc les yeux !

XXXI. La religion de Jésus-Christ, annoncée par des ignorants, a fait les premiers chrétiens. La même religion, prêchée par des savants et des docteurs, ne fait aujourd'hui que des incrédules.

XXXII. On objecte que la soumission à une autorité législative dispense de raisonner. Mais où est la religion, sur la surface de la terre, sans une pareille autorité ?

XXXIII. C'est l'éducation de l'enfance qui empêche un mahométan de se faire baptiser ; c'est l'éducation de l'enfance qui empêche un chrétien de se faire circoncire ; c'est la raison de l'homme fait qui méprise également le baptême et la circoncision.

XXXIV. Il est dit dans Saint Luc, que Dieu le père est plus grand que Dieu le fils, *pater major me est*. Cependant, au mépris d'un passage aussi formel, l'Église prononce anathème au fidèle scrupuleux qui s'en tient littéralement aux mots du testament de son père.

XXXV. Si l'autorité a pu disposer à son gré du sens de ce passage, comme il n'y en a pas un dans toutes les Écritures qui soit plus précis, il n'y en a pas un qu'on puisse se flatter de bien entendre, et dont l'Église ne fasse dans l'avenir tout ce qu'il lui plaira.

XXXVI. *Tu es Petrus, et super hunc petram aedificabo ecclesiam meam*¹. Est-ce là le langage d'un Dieu, ou une bigarrure digne *du seigneur des accords*² ?

XXXVII. *In dolore paries*. tu engendreras dans la douleur, dit Dieu à la femme prévaricatrice. Et que lui ont fait les femelles des animaux, qui engendrent aussi dans la douleur ?

XXXVIII. S'il faut entendre à la lettre, *pater major me est*, Jésus-Christ n'est pas Dieu. S'il faut entendre à la lettre, *hoc est corpus meum*, il se donnait à ses apôtres de ses propres mains; ce qui est aussi absurde que de dire que Saint Denis baisa sa tête après qu'on la lui eut coupée.

XXXIX. Il est dit qu'il se retira sur le mont des Oliviers, et qu'il pria. Et qui pria-t-il ? Il se pria lui-même.

XL. *Ce Dieu, qui fait mourir Dieu pour apaiser Dieu*, est un mot excellent du baron de la Hontan³. Il résulte moins d'évidence de cent volumes *in-folio*, écrits pour ou contre le christianisme, que du ridicule de ces deux lignes.

XLI. Dire que l'homme est un composé de force et de faiblesse, de lumière et d'aveuglement, de petitesse et de grandeur, ce n'est pas lui faire son procès, c'est le définir.

XLII. L'homme est comme Dieu ou la nature l'a fait ; et Dieu ou la nature ne fait rien de mal.

XLIII. Ce que nous appelons le péché originel, Ninon De L'Enclos l'appelait le péché *original*.

¹ « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je fonderai mon Église ».

² Estienne Tabourot : *les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords avec les apophtegmes du sieur Gaulard*, 1^{ère} édit., 1752, recueil plein de joyeuseté en même temps que de véritable science. Souvent réimprimé (note d'Assézat, n. 1, p. 163)

³ Gentilhomme gascon, voyageur, qui vivait dans le XVIIe siècle (note d'Assézat, n.1, p. 164)

XLIV. C'est une impudence sans exemple que de citer la conformité des Évangélistes, tandis qu'il y a dans les uns des faits très importants dont il n'est pas dit un mot dans les autres.

XLV. Platon considérait la Divinité sous trois aspects, la bonté, la sagesse et la puissance. Il faut se fermer les yeux pour ne pas voir là la trinité des chrétiens. Il y avait près de trois mille ans que le philosophe d'Athènes appelait *Logos* ce que nous appelons le Verbe.

XLVI. Les personnes divines sont, ou trois accidents, ou trois substances. Point de milieu. Si ce sont trois accidents, nous sommes athées ou déistes. Si ce sont trois substances, nous sommes païens.

XLVII. Dieu le père juge les hommes dignes de sa vengeance éternelle : Dieu le fils les juge dignes de sa miséricorde infinie : le Saint-Esprit reste neutre. Comment accorder ce verbiage catholique avec l'unité de la volonté divine ?

XLVIII. Il y a longtemps qu'on a demandé aux théologiens d'accorder le dogme des peines éternelles avec la miséricorde infinie de Dieu ; et ils en sont encore là.

XLIX. Et pourquoi punir un coupable, quand il n'y a plus aucun bien à tirer de son châtement?

L. Si l'on punit pour soi seul, on est bien cruel et bien méchant.

LI. Il n'y a point de bon père qui voulût ressembler à notre père céleste.

LII. Quelle proportion entre l'offenseur et l'offensé ? Quelle proportion entre l'offense et le châtement ? Amas de bêtises et d'atrocités !

LIII. Et de quoi se courrouce-t-il si fort, ce Dieu ? Et ne dirait-on pas que je puisse quelque chose pour ou contre sa gloire, pour ou contre son repos, pour ou contre son bonheur ?

LIV. On veut que Dieu fasse brûler le méchant, qui ne peut rien contre lui, dans un feu qui durera sans fin ¹ ; et on permettrait à peine à un père de donner une mort passagère à un fils qui compromettrait sa vie, son honneur et sa fortune !

¹ La critique du dogme de l'éternité des peines infernales est une constante de la philosophie moderne depuis Thomas Hobbes.

LV. Ô chrétiens ! Vous avez donc deux idées différentes de la bonté et de la méchanceté, de la vérité et du mensonge. Vous êtes donc les plus absurdes des dogmatistes, ou les plus outrés des pyrrhoniens.

LVI. Tout le mal dont on est capable n'est pas tout le mal possible : or, il n'y a que celui qui pourrait commettre tout le mal possible qui pourrait aussi mériter un châtement éternel. Pour faire de Dieu un être infiniment vindicatif, vous transformez un ver de terre en un être infiniment puissant.

LVII. A entendre un théologien exagérer l'action d'un homme que Dieu fit paillard, et qui a couché avec sa voisine, que Dieu fit complaisante et jolie, ne dirait-on pas que le feu ait été mis aux quatre coins de l'univers ? Eh ! Mon ami, écoute Marc-Aurèle, et tu verras que tu courrouces ton dieu pour le frottement illicite et voluptueux de deux intestins ¹.

LVIII. Ce que ces atroces chrétiens ont traduit par *éternel* ne signifie, en hébreu, que *durable* . C'est de l'ignorance d'un hébraïste, et de l'humeur féroce d'un interprète, que vient le dogme de l'éternité des peines.

LIX. Pascal a dit : « Si votre religion est fausse, vous ne risquez rien à la croire vraie ; si elle est vraie, vous risquez tout à la croire fausse. » Un imam ² en peut dire tout autant que Pascal.

LX. Que Jésus-Christ qui est Dieu ait été tenté par le diable, c'est un conte digne des *Mille et une nuits* .

LXI. Je voudrais bien qu'un chrétien, qu'un janséniste surtout, me fît sentir le *cui bono* de l'incarnation. Encore ne faudrait-il pas enfler à l'infini le nombre des damnés si l'on veut tirer quelque parti de ce dogme.

LXII. Une jeune fille vivait fort retirée : un jour elle reçut la visite d'un jeune homme qui portait un oiseau ; elle devint grosse : et l'on demande qui est-ce qui a fait l'enfant ? Belle question ! C'est l'oiseau.

¹ M. de Joly, traducteur timoré de Marc-Aurèle, s'est retranché, pour cette phrase, derrière la version italienne du cardinal François Barberine, neveu du pape Urbain VII. La voici : l'amour est un « *diletico dell'intestino e con qualche convulsione una egestione d'un moccino* » (*Pensées de l'empereur Marc-Aurèle*, Paris, 1770, p. 214. C'est à peu près la définition du professeur L'allemand de Montpellier : « l'amour n'est que l'attraction de deux muqueuses ». Assézat, n. 1, p. 166

² Dans le texte original, « iman ».

LXIII. Mais pourquoi le cygne de Lédà et les petites flammes de Castor et Pollux nous font-ils rire, et que nous ne rions pas de la colombe et des langues de feu de l'Évangile ?

LXIV. Il y avait, dans les premiers siècles, soixante Évangiles presque également crus. On en a rejeté cinquante-six pour raison de puérilité et d'ineptie. Ne reste-t-il rien de cela dans ceux qu'on a conservés ?

LXV. Dieu donne une première loi aux hommes ; il abolit ensuite cette loi. Cette conduite n'est-elle pas un peu d'un législateur qui s'est trompé, et qui le reconnaît avec le temps ? Est-ce qu'il est d'un être parfait de se raviser ?

LXVI. Il y a autant d'espèces de foi qu'il y a de religions au monde.

LXVII. Tous les sectaires du monde ne sont que des déistes hérétiques.

LXVIII. Si l'homme est malheureux sans être né coupable, ne serait-ce pas qu'il est destiné à jouir d'un bonheur éternel, sans pouvoir, par sa nature, s'en rendre jamais digne ?

LXIX. Voilà ce que je pense du dogme chrétien : je ne dirai qu'un mot de sa morale. C'est que, pour un catholique père de famille, convaincu qu'il faut pratiquer à la lettre les maximes de l'Évangile sous peine de ce qu'on appelle l'enfer, attendu l'extrême difficulté d'atteindre à ce degré de perfection que la faiblesse humaine ne comporte point, je ne vois d'autre parti que de prendre son enfant par un pied, et que de l'écacher¹ contre la terre, ou que de l'étouffer en naissant. Par cette action il le sauve du péril de la damnation, et lui assure une félicité éternelle ; et je soutiens que cette action, loin d'être criminelle, doit passer pour infiniment louable, puisqu'elle est fondée sur le motif de l'amour paternel, qui exige que tout bon père fasse pour ses enfants tout le bien possible.

LXX. Le précepte de la religion et la loi de la société, qui défendent le meurtre des innocents, ne sont-ils pas, en effet, bien absurdes et bien cruels, lorsqu'en les tuant on leur assure un bonheur infini, et qu'en les laissant vivre on les dévoue, presque sûrement, à un malheur éternel ?

¹ *Ecacher*, vieux mot, comme on en trouvera souvent dans Diderot, et qui signifie *écraser*, *broyer*. Quant à la conclusion indiquée dans cette pensée, elle est venue souvent à l'esprit de ces pauvres insensés que les aliénistes appellent théomanes (Assézat, n. 1, p. 168).

LXXI. Comment, monsieur de La Condamine ! Il sera permis d'inoculer son fils pour le garantir de la petite vérole, et il ne sera pas permis de le tuer pour le garantir de l'enfer ? Vous vous moquez.

LXXII. *Satis triumphat veritas si apud paucos, eosque bonos, accepta sit; nec ejus insoles placere multis.*

« Nous plaçons ici deux *Pensées inédites*, relevées sur les manuscrits de Diderot à la bibliothèque de l'Ermitage. Elles se rapportent exactement à ce qui précède, et l'une d'elles, la seconde, porte en tête l'indication : *Pensée philosophique* ¹. »

Anciennement, dans l'île de Ternate, il n'était permis à qui que ce soit, pas même aux prêtres, de parler de religion. Il n'y avait qu'un seul temple; une loi expresse défendait qu'il y en eût deux. On n'y voyait ni autel, ni statues, ni images. Cent prêtres, qui jouissaient d'un revenu considérable, desservaient ce temple. Ils ne chantaient ni ne parlaient, mais dans un énorme silence ils montraient avec le doigt une pyramide sur laquelle étaient écrits ces mots: *Mortels, adorez Dieu, adorez Dieu, aimez vos frères et rendez,-vous utiles à la patrie.*

Un homme avait été trahi par ses enfants, par sa femme et par ses amis; des associés infidèles avaient renversé sa fortune et l'avaient plongé dans la misère. Pénétré d'une haine et d'un mépris profond pour l'espèce humaine, il quitta la société et se réfugia seul dans une caverne. Là, les poings appuyés sur les yeux, et méditant une vengeance proportionnée à son ressentiment, il disait: « Les pervers ! Que ferai-je pour les punir de leurs injustices, et les rendre tous aussi malheureux qu'ils le méritent ? Ah ! s'il était possible d'imaginer... de les entêter d'une grande chimère à laquelle ils missent plus d'importance qu'à leur vie, et sur laquelle ils ne pussent jamais s'entendre !... » A l'instant il s'élança de la caverne en criant : « Dieu ! Dieu ! » Des échos sans nombre répètent autour de lui: « Dieu ! Dieu ! » Ce nom redoutable est porté d'un pôle à l'autre et partout écouté avec étonnement. D'abord les hommes se prosternent, ensuite ils se relèvent, s'interrogent, disputent, s'aigrissent, s'anathématisent, se haïssent, s'entr'égorgent, et le souhait fatal du misanthrope est accompli. Car telle a été dans le temps passé, et telle sera dans le temps à venir, l'histoire d'un être toujours également important et incompréhensible.

¹ Note de J. Assézat, t. 1, p. 169.